

DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR.

N° 248. — Par décision du Directeur de l'Intérieur en date du 13 juillet 1887, la solde du sieur Tevahitua a Vehiatua, planton de la Direction de l'Intérieur, a été portée de 900 à 1,164 fr. par an.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR :

— En date du 2 juillet 1887 —

N° 249. — Le sieur Terogo Maibiti a Pakaoro est relevé de ses fonctions de chef du district de Temarie (Tuamotu) pour insuffisance.

— En date du 4 juillet 1887 —

N° 250. — M. Ludger, médecin de 1^{re} classe de la marine, est désigné pour remplacer M. Lanrezac comme juge *p. i.* au tribunal supérieur.

— En date du 6 juillet 1887 —

N° 251. — Le sieur Witas, agent du service actif des contributions, est révoqué de ses fonctions à compter du 1^{er} juin 1887.

— En date du 8 juillet 1887 —

N° 252. — Le sieur Viria a Teamo est nommé chef-adjoint du district de Punaauia . .

— En date du 12 juillet 1887 —

N° 253. — Le sieur Puarai a Tetuaiteruru est nommé conseiller de ce même district.

— En date du 13 juillet 1887 —

N° 254. — Les sieurs Maréchal et Bonaventure, ouvriers compositeurs de 4^e classe à l'Imprimerie du Gouvernement, sont nommés à la 3^e classe de leur emploi.

— En date du 16 juillet 1887 —

N° 255. — M. Pissarello, président *p. i.* du tribunal supérieur, est nommé procureur de la République, Chef du service judiciaire *p. i.*, en remplacement de M. Artaud, qui rentre en France en congé de convalescence ;

M. Brunaud, juge au tribunal supérieur, est nommé président *p. i.* de ce même tribunal, en remplacement de M. Pissarello ;

M. de Boyer de Sainte-Suzanne, substitut du procureur de la